Conclusions du colloque du 2 juin 2018

Radisson Blu Daugava Hotel, 24, Kugu Street - Rīga, LV - 11048, Lettonie

L'éducation face aux sectes

Cette 18 ème rencontre internationale de la FECRIS a permis à la plupart d'entre nous de faire connaissance avec Riga, capitale de la Lettonie, berceau de nombreux musiciens célèbres. Je remercie l'association lettone ANTISEKT en la personne de sa présidente Svletatna Kirilova de nous avoir donné l'occasion de nous y retrouver.

Le sujet abordé cette année, « les sectes et l'Education », est un sujet central pour les membres de la FECRIS et de préoccupation de premier plan pour les politiques et les citoyens que les associations fédérées par la FECRIS représente et dont elle défend les droits au niveau des institutions européennes, Conseil de l'Europe, Union Européenne, ainsi que des institutions onusiennes dont elle fait partie.

En effet, le Droit à l'Education est un des droits Fondamentaux inscrits dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, dont on fête cette année le 70 ème anniversaire. Ce Droit est un des socles majeur de nos démocraties car il s'agit de leurs futurs citoyens.

Des intervenants de 10 pays européens ont exposé les situations existant dans leur pays respectif, Allemagne, Belgique, Espagne, France, Israël, Lettonie, Pays-Bas, Suède, Russie, USA, ainsi que les dispositions prises par leurs gouvernements quand c'est le cas.

Tous ont démontré combien l'emprise mentale exercée par les sectes est pernicieuse et combien leurs agissements à visées totalitaires détruisent les acquis de nos Démocraties.

Seule une éducation laïque et neutre, respectant la liberté de pensée peut faire barrage à ces dérives.

C'est ce qui a été démontré aujourd'hui.

A ce jour, seuls 3 pays européens ont une loi protectrice contre l'abus de faiblesse, la Belgique et le Luxembourg ayant pris modèle sur la France, pionnière en la matière, avec la loi About Picard.

Je salue Madame Catherine Picard, une des protagonistes de cette loi, et qui est parmi nous aujourd'hui.

Pour conclure, j'encourage fortement nos associations membres ainsi que nos correspondants à continuer de lutter pour que nos efforts conjugués portent leurs fruits et que d'autres pays se dotent des moyens de protéger les citoyens et les futurs citoyens pour que grâce à une éducation adéquate ils deviennent des hommes libres.

Juin 21018

Danièle Muller-Tulli

Présidente